

« Règles et subversions dans le monde méditerranéen antique. »

Date limite : le 4 mai 2019

English version below

Cette manifestation scientifique s'adresse en priorité aux jeunes chercheurs (doctorants et docteurs jusqu'à trois ans après la soutenance) des différentes disciplines des sciences de l'Antiquité.

Dans les mentalités antiques le monde est perçu comme une entité organisée (*kosmos*), comme un édifice harmonieux dont on s'efforce de décrire les règles. Que ce soit dans l'ordonnement du monde, de la société ou dans la conduite de l'individu, dans la production artistique comme scientifique, la notion de norme structure la perception et les consciences. Principes rhétoriques, lois mathématiques, canons esthétiques ou codes juridiques, les règles irriguent ainsi tous les domaines, et semblent se doubler d'un impératif scientifique et moral. La norme, qu'elle soit le polysémique *nomos* des Grecs, à la fois loi divine et humaine, ou les notions latines de *mos*, *lex* et *regula*, qui couvrent les champs moraux, juridiques et artistiques, apparaît donc à la fois comme un moyen de définition, un critère de distinction entre le bien et le mal, mais aussi un outil de répression.

Pourtant, il y a un curieux penchant grec comme latin pour le chaos et la subversion, cette dernière étant entendue tantôt comme un détournement de la règle, tantôt comme une véritable transgression. Il serait ainsi intéressant d'étudier la façon dont se manifeste la subversion : est-elle circonscrite ou généralisée, soudaine ou progressive, involontaire ou délibérée, discrète ou patente ?

Les notions de norme et de subversion entretiennent dès l'Antiquité une relation complexe et paradoxale, l'une ne se définissant que par rapport à l'autre dans une riche dialectique que nous souhaiterions explorer.

Howard Becker¹ réoriente la définition classique de la déviance comme subversion de la norme dominante en proposant de la comprendre comme le résultat d'une interaction réciproque : la déviance naît à la fois du jugement de ceux qui font respecter la norme et de la réaction d'un individu à ce jugement. Dès lors, la déviance n'est pas liée à un individu seul, mais résulte toujours d'une interaction avec un groupe dominant. La déviance découle-t-elle alors de la nature d'un comportement ou est-elle le fruit d'un jugement relatif ? Aussi conviendra-t-il d'interroger les rapports que peuvent entretenir subversion et déviance.

Les sociétés qui manifestent, à l'instar de Rome, une méfiance particulière vis-à-vis de la nouveauté (*res nova*), perçue comme un bouleversement nocif de l'univers, auraient ainsi développé une pensée de la subversion et du Chaos dans le but de les apprivoiser, que ce soit pour les exiler dans un ailleurs rassurant par des mythes (titanomachie), ou pour leur attribuer des vertus régulatrices sur le plan artistique (*catharsis* théâtrale des passions néfastes) ou politique. Pour M. Foucault la norme est porteuse d'une « prétention au pouvoir »² et permet de légitimer un certain exercice de l'autorité, qui valorise une manière d'être normée tout en permettant l'inclusion du sujet par la correction des déviations.

Se pose enfin la question du renversement des valeurs, quand la subversion, par son succès, tend à devenir une nouvelle norme. L'ordre actuel n'est-il pas issu d'un processus subversif ? Comment penser le changement dans une perception du *kosmos* ordonné et immuable : la nouveauté ne serait-elle pas fille de la subversion ?

Plusieurs approches peuvent être envisagées sans être toutefois restrictives ni exhaustives : dans une perspective définitoire, on pourra étudier l'ordre, les règles ou la subversion. En raisonnant à partir d'une étude de cas ou d'une figure exemplaire, on pourra s'interroger sur la perception de trajectoires singulières

¹ H. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, New-York 1963.

² M. Foucault, *Les Anormaux, Cours au Collège de France, 1974-1975*, Paris 1999, p. 46.

ressenties comme subversives (Alcibiade, Marc-Antoine, Trimalcion, ...). On pourra enfin choisir d'étudier la question suivant un axe thématique:

- **esthétique et littérature** : on pourra s'interroger sur les modalités et la portée de la subversion des codes génériques, rhétoriques ou d'un canon artistique. S'agit-il d'une simple parodie, d'un contre-modèle, d'une innovation esthétique ? Comment a-t-on codifié par la suite la subversion dans une perspective de patrimonialisation ?
- **linguistique** : pourront être examinées les règles grammaticales ou linguistiques et leurs exceptions. Dans l'évolution de la langue, comment l'exception devient-elle la règle ? Quelle valeur attribuer à l'emploi subversif d'un mot, d'un concept, d'une langue minoritaire ? Comment faire d'un mot, par essence normé par le lien arbitraire du signe, un élément de subversion ?
- **science et médecine** : l'approche encyclopédiste et la démarche scientifique de classification pourront nourrir une réflexion sur l'élaboration des règles et ce qui leur échappe. Comment s'articulent l'établissement de lois naturelles, biologiques et le constat de l'irrationnel et de l'inexpliqué ?
- **philosophie** : quelles valeurs éthiques recouvre la formulation d'une règle de conduite ou d'un art de vivre ? En quoi la subversion peut-elle constituer un principe philosophique ? D'autre part, si l'on pense, par exemple, à la théorie du *clinamen* telle que développée par Lucrèce, se pose également la question de savoir comment, dans la pensée philosophique antique, la conception régulatrice du monde s'articule avec la notion de liberté.
- **droit** : il conviendra de définir la nature et la « fabrique » de la loi, sa portée ou son application. S'applique-t-elle à l'individu ou à la collectivité ? On pourra s'intéresser aux mécanismes qui poussent un groupe ou un individu à enfreindre la loi. Quelles articulations entre droit positif et droit naturel ? Quelles sources de légitimité d'une loi ? On pourra par ailleurs s'interroger d'un point de vue historique sur les premiers efforts de codification du droit (stèle d'Hammurabi, loi des XII Tables).
- **politique et économie** : comment s'articulent contestation politique et subversion ? Comment est pensée et comment s'exprime la subversion d'un ordre politique dans les mentalités antiques ? La subversion politique doit-elle toujours être visible ? Une fidélité affichée au passé peut-elle constituer un viatique pour un bouleversement profond, à l'instar du principat augustéen ? On s'interrogera sur la raison et la nécessité de la subversion, en tant que vecteur de transformation de la société. Enfin, l'examen de la régulation ou du dérèglement économique dans l'Antiquité est envisagé, ainsi que l'étude de ses acteurs.
- **anthropologie** : la fonction et la valeur normative des cérémonies et des rituels pourront être examinées pour être mises en relation avec les comportements jugés comme déviants. De même, la complexité des rites de passage incluant des actions habituellement illégales ou subversives (on peut penser par exemple à la cryptie des jeunes spartiates) pourra être explorée.
- **réception** : que ce soit sur la manière antique de considérer et d'accueillir la subversion des règles, ou sur la réception plus tardive, exprimée par les textes medio-latins, d'envisager les audaces et les transgressions des Anciens, une étude de la réception de la subversion pourra s'enrichir de visées comparatistes.

Disciplines : littérature, philologie, linguistique, iconographie, archéologie, histoire, histoire de l'art, histoire de la médecine, histoire du droit, philosophie, codicologie.

Domaines : latin, grec, monde oriental, égyptologie, réception de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance.

Les exposés dureront 25 minutes. Les langues du colloque seront l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien. Une publication, sous la forme d'un recueil collectif, est envisagée.

La prise en charge des frais comprend deux déjeuners et un dîner. Il y a une possibilité de logement en chambre universitaire pour une nuit (merci de le préciser dans votre mail).

Les propositions de communication, comprenant titre et résumé (max. 250 mots) en français ou en anglais, ainsi que l'institution de rattachement de l'auteur, sont à faire parvenir avant le 4 mai 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante : colloqueantheia2020@gmail.com.

Lieu du colloque: Sorbonne-Université (Maison de la Recherche).

Organisateurs: les doctorants d'Anthéïa, M. Achet-Haushalter, D. Coomans, C. Dubois, C. Durand, J. Houdenot, M. Lesgourgues, A. Levillain, D. Mézière (Sorbonne-Université, Université Paris Nanterre)

Call for Papers
Sorbonne Université (Paris) - April 17-18, 2020

International PhD Student Conference

“Rules and Subversions in the Mediterranean Ancient World”

This conference for PhD students and young PhD holders aims at reflecting upon the interrelated notions of rule and subversion in the Mediterranean Ancient world. The Ancients generally conceived the universe as an orderly entity (*kosmos*), a harmonious whole whose laws are to be discovered and explained. Whether in their perception of the world, their society, in individual conduct, or in aesthetic and scientific production, the concept of rule pervades ancient mentalities. The importance given to the respect of the rules seems thus to be at the very core of each activity in so far as it conveys both moral and scientific implications. However, Greek or Latin cultures seem paradoxically subject to a seducing interest in chaos and subversion, be it a mere deviation from the rule, a reversal, or a true violation. We invite participants of various fields related to Classics (history, philosophy, philology, literature, linguistics, archeology, medicine, law) to offer their research for a better understanding of the concepts of rules and subversion in Antiquity.

Topics may include but are not limited to:

- Aesthetic and literary rules and their subversions: rhetorical norms, rules specific to a genre, artistic canon. What significance is to be attached to such subversions?
- Linguistic discussion on grammatical and linguistic rules and their exceptions. In linguistic changes, how can a former exception turn into a rule? To what extent can the use of a word or a language be subversive?
- Scientific and medical approaches and uses of rules.
- Philosophical discussion on rules as guiding principles or the art of living on the ground of ethics. To what extent can subversion constitute founding principles for a philosophy? What role for liberty in a strictly organized system?
- Legal meaning of the norm and its institutionalization in Ancient societies.
- Historical accounts of political subversion: in what ways does the transgression of political rules manifest itself? How is political disobedience to power perceived?
- Anthropological discussions on functions and normative values of rituals. How is deviance regarded by the Ancients?
- Studies on the legacy of rules and subversions in Medieval Latin and Renaissance texts in relation with the Ancients.

Presentations should be no longer than 25 minutes. The languages of the conference are French, English, German, Spanish and Italian.

Please submit abstracts of no more than 250 words in French or in English by May 4, 2019 by emailing a pdf attachment to colloqueantheia2020@gmail.com.

Taken in charge by the organizers:

- Meals: 2 lunches, 1 dinner
- Accommodation: If asked, possibility to accommodate the participants (university housing)

The Conference will be held on April 17th and 18th 2020 at Sorbonne Université (Maison de la Recherche).